

# Rapport commission MI

## **Demande de crédit pour l'achat des anciens locaux OFCOM et courrier de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) du 01.11.2021**

Réunie en séance ordinaire le 29 novembre 2021, la commission Mobilité et Infrastructures (MI) a étudié la demande de crédit susmentionnée, ainsi que la lettre de l'Office fédéral des constructions et de la logistique du 1<sup>er</sup> novembre 2021.

Cette demande de crédit a déjà été présentée et étudiée en commission MI le 24 août 2020, le 28 septembre 2020, le 19 avril 2021 et le 17 mai 2021.

Pour rappel, l'OFCOM dispose d'un DDP sur la parcelle du Signal, ce DDP échoit en 2028.

L'OFCOM n'ayant plus besoin de ces locaux, désire les céder à la Commune avant la fin du DDP. Il est rappelé que la Confédération n'a pas payé de loyers pour ce DDP et la contrepartie a été la construction de WC publics au Signal.

Le prix de vente a fait l'objet de deux expertises et la Confédération est prête à prendre à sa charge l'installation d'une pompe à chaleur en remplacement du chauffage actuel. Malgré cela les locaux seront à réaménager avec probablement la présence d'amiante.

Après discussion sur le devenir de ces locaux, qui pourraient servir d'entrepôts ou de bureaux et une visite des lieux, la commission se pose la question du bien-fondé de cet achat, sachant que ces locaux sont en zone agricole, et donc que leur affectation dépend du droit foncier rural, même s'il semble que la Confédération a bénéficié d'une dérogation pour utiliser une partie en bureaux.

Au vu des divergences entre les commissaires, il est proposé de demander à la Confédération la possibilité d'un changement d'affectation. L'OFCL refuse de rentrer en matière sur une demande de changement d'affectation et persiste dans ses conclusions, le bâtiment est à vendre en l'état.

Plusieurs commissaires pensent que ce n'est pas le moment de finaliser cet achat et qu'il vaut mieux attendre la fin du DDP. Un groupe trouve qu'il serait avantageux d'acheter maintenant même si la destination de ces locaux n'est pas encore arrêtée.

Cette demande de crédit ayant déjà été longuement débattue lors de cinq séances de commission, le président met la proposition au vote.

**Par 6 contre, 3 pour (9 membres présents),** la commission refuse cette demande de crédit d'un montant de CHF 465'000.—TTC pour l'achat des anciens locaux OFCOM.

Bernex, le 14.12.2021

La rapporteuse

Sandra Marconi